

Alffeytens

# La situation en Roumanie devient de plus en plus grave

# L'ŒUVRE

25, Rue Royale (8<sup>e</sup>)Téléphone : ÉLYSÉE 43-45 et 43-46  
Après 21 heures : GUT. 70-80.

Directeur

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois  
18 fr. 9 fr. 4 fr. 50 1 fr. 50

LA TRIBUNE

## Réponse à un poilu

### LA MOBILISATION CIVILE en Allemagne

DISCOURS DE M. DE BETHMANN-HOLLWEG

Il est décidément bien difficile de convaincre tout le monde : êtes-vous convaincu, on vous traite de naïf ; paraissez-vous sceptique, on vous accuse d'impuissance.

Ma prétention d'avoir gain de cause dans une lutte inégale contre la toute-puissance administrative m'a souvent fait considérer comme un rêveur irréductible ; il me manquait d'être taxé d'imposture. C'est aujourd'hui chose faite, et l'un de mes derniers articles à l'Œuvre me vaut cette fâcheuse affaire.

Pour y avoir montré, à l'endroit de l'efficacité des récentes prescriptions du ministre de la guerre, relatives à l'utilisation des effectifs, un scepticisme basé sur l'expérience, j'ai reçu d' « un Poilu de la Somme » ce billet lapidaire épingle à l'article incriminé :

Puisque vous n'êtes pas capable de faire respecter les lois que vous votez, allez-vous-en ; c'est nous qui les appliquerons.

Poilu, mon ami, j'aime ta simplicité rude de votre langage. Parce que vous êtes soldat, et que vous avez appris qu'il n'y a pas de bonne armée sans chefs résolus, vous avez pensé de même qu'un pays ne saurait vivre s'il est privé de gouvernements énergiques. Sans le distinguer précisément, vous avez deviné le véritable mal dont nous souffrons aujourd'hui, et par-dessus ma modeste personnalité ce sont nos habitudes politiques elles-mêmes que vous avez atteintes de votre apostrophe justifiée.

Mais, puisque vous m'avez choisi comme confident, permettez-moi, ami Poilu, de bien poser la question. Il ne rentre point dans les attributions des députés d'appliquer la loi, sachez que ceci est affaire de gouvernement. Nous autres, nous nous contenterons de faire des textes ; il appartient ensuite aux ministres compétents d'en assurer l'application. Sans doute, nous avons le droit de contrôler celle-ci ; le malheur est que nous n'avons aucun moyen pratique de remédier aux défauts ou aux insuffisances que nous pouvons relever.

La responsabilité ministérielle devrait comporter autant de modalités qu'il y a de degrés dans les fautes commises et il devrait y avoir une échelle de sanctions proportionnée à l'échelle des fautes ; en réalité, nous n'avons, pour tous les cas, qu'un seul remède : c'est de changer le ministre.

Il est, me direz-vous, suffisamment radical ; c'est exact ; et il pourrait à ce titre présenter des avantages, si le dogme de la « solidarité ministérielle » ne s'opposait par surcroit à son application. Par respect de ce dogme, nous avons perdu d'excellents administrateurs coupables seulement de faire partie d'un cabinet dont le chef avait perdu la confiance de la Chambre ; nous avons en revanche conservé pendant des mois des ministres regrettables, mais qui eurent la fortune d'opérer sous l'égide d'un habile politique. Car il y a ceci de particulier dans nos mœurs parlementaires que la moindre faute administrative devient affaire de cabinet et qu'il est interdit d'incriminer la compétence ou le prévoyance d'un ministre pour une fonction même secondaire de sa gestion, sans que le Président du Conseil considère comme un devoir d'étendre au Gouvernement tout entier les responsabilités imputables à l'un de ses membres.

On a eu un nouvel exemple de cette fâcheuse habitude lors du récent débat sur la crise des transports. Les interpellations ont montré avec des exemples irrécusables les insuffisances de l'organisation qui, en dépit des protestations et des avertissements, en dépit de l'enseignement d'une première expérience et des promesses faites, nous a conduits à la situation que nous subissons aujourd'hui. Au lieu que la discussion se maintienne dans ce domaine purement administratif, c'est finalement sur la question de cabinet que s'est décidé le débat.

Fallait-il, pour donner une sanction à l'insuffisance d'un administrateur, lancer le pays dans l'aléa d'une nouvelle crise ministérielle ? Peu de députés en ont jugé ainsi puisque, après trois séances où le sentiment de la Chambre s'était assez nettement manifesté, il s'en est trouvé seulement quatre-vingt-six pour refuser leur confiance au Président du Conseil.

.... Et voilà pourquoi, ami Poilu, il n'est pas aussi simple que vous le pensez d'assurer le contrôle efficace de l'application des lois et de veiller à la bonne administration du pays.

**Emmanuel Brousse,**  
député, rapporteur général  
de la commission des économies.

## Le point de vue du barman

Au petit matin, on m'annonça qu'un monsieur qui descendait du train prétendait me voir immédiatement : c'était Tournier, que j'ai connu à Cincinnati (U. S. A.), et qui tient un bar à Villeurbanne. Merveilleux mélangeur de cocktails, il est pour quelque chose dans la plupart des maladies d'estomac de la région. Il ne s'excusa pas de me déranger si tôt :

— Je viens te chercher pour que tu me présentes à Malvy. J'ai besoin de lui parler pour lui démontrer que son dernier décret est idiot.

— Quel décret ?

— Celui qui m'oblige à fermer mon bar à neuf heures et demie, sous couleur d'économies. Il n'est pas à la page, ton ministre.

— Il est certain que tes économies seraient plus sensibles si tu fermais à six heures comme les autres commerçants.

Il me traita immédiatement d'imbécile, le rouge de la colère aux joues, et prétendit me raidir à sa thèse.

— Non seulement je ne veux pas fermer à neuf heures et demie, mais je ne veux pas fermer du tout. J'ai ouvert un bar qui, en temps normal, a l'autorisation de rester ouvert toute la nuit. Pourquoi me priver de cette tolérance qui permet de réaliser les vraies économies ?

— Un peu paradoxale, ta démonstration.

— Tais-toi et écoute-moi, je développe. Soixante clients restent dans mon établissement jusqu'à la fermeture. De neuf heures et demie à six heures du matin, je les éclaire avec vingt lampes, ce qui représente une lampe pour trois clients qui, s'ils se dispersaient chez eux, useraient en moyenne, pendant au moins cinq heures, de l'électricité à raison d'une lampe par tête.

— Pourquoi cinq heures ?

— Parce que ma clientèle, pour se lever tard, ne tient pas à se coucher tôt, et, faute de mieux, elle lira dans des lits divers des romans policiers jusqu'au châtiment des justes et au triomphe des assassins. Je suis dans le domaine des chiffres, j'y reste. Soixante clients, de neuf heures et demie jusqu'au matin, dépenseront en moyenne dix francs par tête : au prix où est taxé l'alcool, un bon tiers de cette somme revient à l'Etat. De plus, l'absorption de l'alcool, la nuit, donne des brûlures d'estomac que calme l'eau de Vichy : bénéfice pour l'Etat, puisqu'on projette une taxe. Les hommes et les dames qui consomment chez moi fument, et fument beaucoup ; au bénéfice de qui ? de l'Etat ! Ils jouent aux cartes ; qui vend les cartes ? l'Etat. Et, si après cette démonstration chiffrée, dans ton Malvy n'est pas convaincu, c'est que nous sommes dans un pays sans initiative et que nous laminerons jusqu'au jour où nous trouverons un homme de gouvernement.

Heureusement, je n'avais aucune relation d'amitié avec M. le ministre de l'intérieur ; Tournier s'est fait présenter par un parlementaire. Le ministre étudie la question... — D.

## Hydravions anglais sur Zeebrugge

Londres, 29 novembre. — L'Amirauté communiqua que, dans l'après-midi du 28 novembre, des hydravions anglais ont attaqué le port de Zeebrugge. Il a été impossible de constater les résultats obtenus, à cause du mauvais temps.

Tous les appareils sont rentrés indemnes.

## Le Comité secret

La Chambre a tenu hier une deuxième séance en comité secret.

A deux heures, M. Paul Deschanel s'est rendu dans la salle pour présider.

La séance s'est ouverte à deux heures cinq minutes ; elle s'est terminée à six heures un quart.

Moins de monde autour du Palais-Bourbon ; on se fatigue à contempler le mur derrière lequel il se passe quelque chose.

## Les Communiqués

### FRONT FRANÇAIS

15 heures

Assez grande activité des deux artilleries au sud de la SOMME, dans les secteurs de BIAUCHE et de PRESSOIR.

23 heures

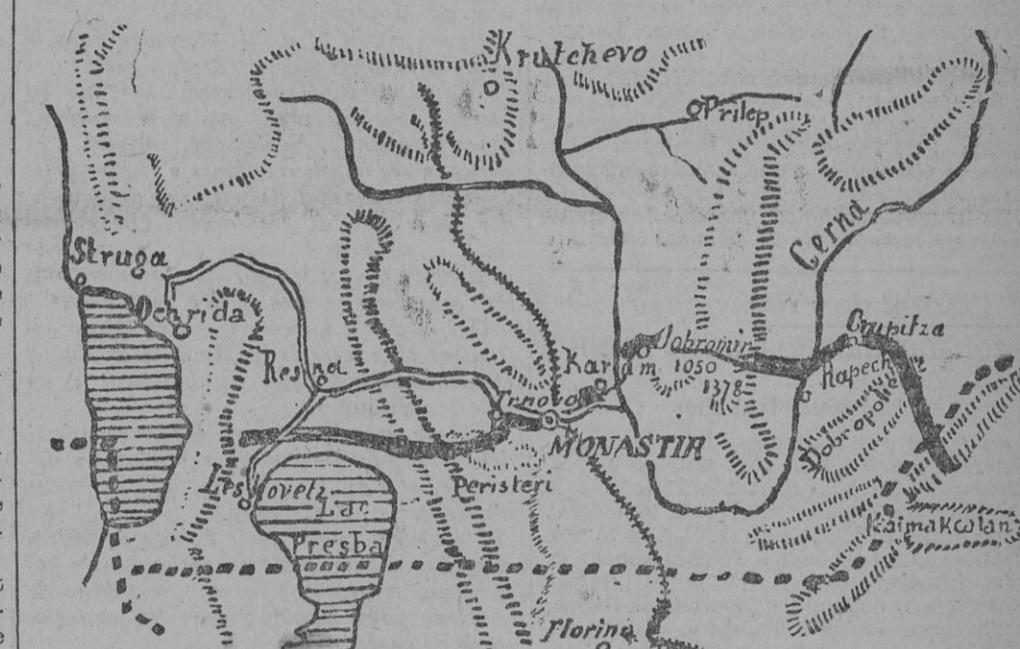
Une attaque allemande sur un de nos petits postes à la FILLE-MORTE a été repoussée à la grenade.

Cannonnade intermittente sur le reste du front, plus active dans le secteur DOUAU-MONT-VAUX.

## La progression des alliés continue en Serbie

Le terrain d'action de l'armée alliée opérant en Serbie est très compartimenté. A l'est, entre la frontière gréco-serbe et la Cerna, siège une région très montagneuse dont les massifs du Kaimakchalan et du Dobropolje constituent les principales assises.

Dans cette contrée, les Serbes se sont avancés jusqu'à Grupitzia, à 28 kilomètres au nord de la frontière. D'après le communiqué du 29 novembre, ils viennent d'enlever une hauteur au nord-ouest de cette localité, et ils s'y sont maintenus, en dépit des violentes contre-attaques lancées par les Germano-Bulgares.



Ochrida par Resen, ils n'en sont plus qu'à cinq kilomètres.

Enfin, à l'extrême-gauche de la ligne de bataille, la colonne française qui, par Leskovetz, était venue au nord du lac Presba a continué sa progression : elle a dépassé la route précitée et libre, en ce moment, un combat violent aux Bulgares établis au nord.

Les succès qui ont amené les troupes alliées sur la ligne que je viens de tracer ne constituent encore qu'une simple victoire tactique.

Dans un ordre du jour à ses troupes, le commandant en chef de l'armée d'Orient nous promet une suite.

Attendons.

Général Verroux

## Ne soyons pas dupes !

D'après les nouvelles qui nous parviennent d'Autriche-Hongrie, l'empereur Charles aurait décidé, comme don de joyeux avénement, de gracier le docteur Kramarz et ses coaccusés.

Si cela est vrai, les amis de la Bohême, et c'est, ou ce devrait être, tous les Français et tous les Alliés, — ne peuvent que se réjouir de voir s'évanouir la menace d'une iniquité monstrueuse.

Faut-il en féliciter le nouveau souverain ? Oui, dans une certaine mesure. Sans doute le docteur Kramarz était parfaitement innocent, mais hélas ! ce n'était pas une raison pour qu'il ne fut pas exécuté. Pour une fois qu'un des chefs des Empires Centraux s'abstient d'un crime, sans s'extasier sur sa générosité, il convient de noter le fait, avec surprise, mais avec éloge.

Donc soyons justes. Mais ne soyons pas dupes. Ne saluons pas, dans cette amnistie qui n'est peut-être que le geste machinal habituel aux commencements de règne, l'aurore d'un temps meilleur.

D'abord, il est possible que la mesure de clémence ne soit que provisoire. L'exécution de la criminelle sentence a déjà été ajournée une première fois ; elle l'est de nouveau. Qui sait si le gouvernement autrichien ne veut pas simplement se résigner à plusieurs reprises, puis de démentir à plusieurs reprises, le supplice prochain du vaillant martyr, selon qu'il aura besoin d'amadouer les Tchèques ou de les terroriser ? L'alternance du chantage à la promesse et du chantage à la menace est tout à fait dans les traditions de Vienne.

En tout cas, il y a une autre victime, plus auguste encore que Kramarz, à laquelle on ne nous dit pas que les hommes de Vienne songent à faire grâce : cette victime, c'est la Bohême elle-même. Depuis des siècles, elle est dépourvue de ses biens les plus sacrés, je veux dire de

l'usage de sa langue et du droit de régler ses propres destinées. Depuis des siècles, elle est en prison, garrottée par des lois tyranniques, surveillée par les gardes-chiourme pangermanistes. Depuis des siècles, elle agonise, empoisonnée par ses bourreaux et, si elle n'est pas morte encore, c'est qu'elle a vraiment la vie dure. A cette martyre l'empereur Charles va-t-il rendre la liberté et la vie ?

Mais le petit-il ? et, si par grand hasard il en avait l'idée, ne serait-il pas aussitôt balayé par ses sujets allemands et par ses alliés prussiens ?

On me permettra de rappeler cette vérité, quoiqu'elle soit trop évidente, parce que j'ai peur qu'elle ne soit méconnue parmi nous.

Nous avons une telle puissance d'illusion ! Nous aimons tant à nous figurer qu'on nous aime, — même quand on se bat contre nous, — ou qu'on va recommencer à nous aimer !

Déjà quelques publicistes signalent déjà la sécession indépendante que l'empereur Charles aurait quelque velléité d'établir, paraît-il, envers l'hégémonie berlinoise. Ils insistent complaisamment sur l'origine française de la nouvelle impératrice. Demain, ils interpréteront la grâce de Kramarz comme un acte slavophile. Et, après demain,

Voilà le rêve. Et voici la réalité. Charles l'ordre comme ministre M. de Körber, le tueur de Slaves le plus déterminé de la Double Monarchie. Il prend comme confident M. de Berchtold, l'un de ceux qui ont provoqué le cataclysme mondial de 1914. Il adhère à l'érection d'un royaume allemand de Pologne. Il

(créé de son côté un royaume allemand de Yougo-Slavie. Il travaille, par là, à la mise en œuvre du plan pangermaniste depuis longtemps élaboré, depuis longtemps démasqué, mais dont peut-être les séries répugnances de son prédecesseur avaient retardé l'exécution. Dans tout cela, je vois la main de Berlin, et je conclus que plus que jamais nous devons nous méfier de l'Autriche, plus que jamais la hâter, plus que jamais la combattre sur tous les terrains.

René Pichon

## Le métier que faisait ce consul d'Allemagne

Lugano, 27 novembre. — De Zurich, où siège la cour pénale du Tribunal fédéral, on annonce l'épilogue de l'affaire date de la dynamite de Lugano. A Lugano, en effet, au domicile du bâtonnier Antoine Mantegazza, avait été séquestré, vers la fin de 1915, un coffre contenant une quantité considérable de dynamite. L'enquête, conduite par la police tessinoise, aidée par des fonctionnaires de police de Turin, a établi que la dynamite était destinée à commettre des attentats contre l'arsenal de Turin et contre les ponts et chemins de fer piémontais, et que l'organisateur principal du complot était le comte de Bassenheim, ancienement attaché au consulat d'Allemagne à Lugano, en qualité de vice-consul. Le procès de Zurich a établi que la caisse de dynamite avait été envoyée de Stuttgart au consulat allemand de Zurich, lequel l'avait expédiée à Lugano. Le contrebandier qui devait faire passer l'explosif en Italie dénonça toute l'affaire aux autorités. Pendant l'enquête, le consul de Zurich et le vice-consul de Bassenheim, de Lugano, avaient été rappelés de Suisse et envoyés ailleurs.

La cour pénale du Tribunal fédéral a condamné à trois ans de prison les deux individus qui avaient transporté la dynamite de Stuttgart et de Zurich à Lugano. La condamnation a été prononcée en communiqué. L'importance de la sentence consiste dans le fait que le tribunal a retenu que la preuve de la complicité du consul allemand à Zurich et du vice-consul Bassenheim, à Lugano, a été établie d'une manière irréfutable.

La presse tessinoise unanime approuve vivement la sentence du Tribunal fédéral.

## A l'Hôtel de Ville

### CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

#### Les zones franches

Au cours de sa séance d'hier, le Conseil général a adopté un vœu proposé par M. Chassaigne-Goyon, demandant que « la Chambre des députés inscrive à brevet décret, à son ordre du jour, la discussion de la proposition de loi tendant à l'établissement de zones franches, déposée le 10 juillet 1914 par M. Bergeon, député des Bouches-du-Rhône, et plusieurs de ses collègues ».

L'auteur de ce vœu considère que l'établissement de zones franches dans nos ports les plus importants serait un des moyens les plus sûrs d'aider à la victoire économique qu'une paix glorieuse et réparatrice doit nous assurer dans l'avenir.

#### Le pain d'orge

D'un autre vœu a été adopté par l'assemblée : c'est celui qu'a développé M. Hénard, en raison de la crise déficitaire de blé. Ce déficit tend à s'accroître par le fait que les cultivateurs ont intérêt à semer de l'orge, du seigle et de l'avoine, qui se vendent plus cher proportionnellement que le blé.

Si l'on continue ces errements, dit M. Hénard, le déficit en blé pourra être de 30 millions de quintaux que l'on sera obligé de payer en or à l'étranger. Il y aurait l'intérêt le plus grand à éviter cette sortie d'or, évaluée à près d'un milliard, en prenant dès maintenant à la résolution d'employer à la panification la farine d'orge et la farine de seigle mélangées à celle du blé, ce qui donnerait un pain aussi bon au goût et supérieur même comme conservation. »

Le Conseil général s'associe à cette manière de voir en demandant que, « par économie, il soit additionné de la farine d'orge et de seigle à la farine de blé pour la panification ».

Le début de la séance, ont été votées un très grand nombre de subventions à des œuvres diverses.

Enfin, le Conseil a approuvé le rapport de M. Gent, accordant une subvention de 30.000 francs au comité de la Foire de Paris.

Séance mercredi prochain.

## Le trafic des légumes

Si M. Tortat veut bien s'intéresser à la viande comme il s'est intéressé aux légumes, le pot-au-feu ne tardera pas à redevenir un plat abordable aux classes moyennes. L'arrestation des trois mercantins qui avaient fait monter la carotte de 150 francs la tonne à plus de mille francs donnera à réfléchir aux autres commerçants pour qui la guerre n'est qu'une source de profits.

L'enquête qui se poursuit en province révèle des faits que nous avions déjà signalés à propos d'autres trafics de denrées. Voici comment procédaient les représentants de M. Augustin Cousin, le marchand de légumes en gros d'Aubervilliers : parcourant les campagnes, ils visitaient tous les cultivateurs du pays, auxquels ils achetaient toute leur récolte. Pour annuller la concurrence, ils employaient le moyen le plus simple qui consiste à faire de la surenchère. Les prix les plus élevés ne les effrayaient point et les cours des marchés voisins étaient largement dépassés, pour la plus grande joie des cultivateurs et au grand désespoir des concurrents qu'ils empêchaient de travailler dans des conditions normales.

Ce sont justement ces surenchères qui ont amené les poursuites. Constituant le délit d'accaparement que la loi punit sévèrement de l'amende et de la prison, ces trafics ont procuré aux inculpés des bénéfices considérables. Ils ne sont pas les seuls dont s'occupe la justice. On parle aussi de plusieurs autres marchands de pommes de terre qui sont en ce moment dans leurs peits souliers.



cinq francs à un rayon voisin du même magasin.

D'où peut provenir cette énorme différence de prix ?

Il n'y a qu'une solution honnête au problème : c'est que les plumes d'un faisan valent cinq francs.

#### La Vie chère

La Dépêche de Brest du 24 novembre, page 3, 3<sup>e</sup> colonne, nous donne des détails inquiétants sur la crise de la sardine :

Les pêcheurs de Guivinec et Penmarch ont encore livré aux usines et aux mareyeurs 16.450 sardines, pour un prix total de 358.550 francs.

Plus de vingt francs la sardine... Les mareyeurs de Guivinec et de Penmarch avaient tout avantage à faire venir leurs sardines de Paris.

#### Vient de paraître :

Le nouveau livre de G. de Pawlowski : *Inventions nouvelles et dernières Nouveautés*, vient de paraître chez Fasquelle. Nos lecteurs ont savouré la préface de ce recueil de fantaisies scientifiques, qui sont les plus divertissantes du monde.

#### Pour la médaille

Chaque jour, à partir de quinze heures, les salons de thé font plus que le maximum. D'élegantes clientes font queue, attendant que soit libre une table chargée de gâteaux et de sucreries.

Evidemment, c'est plus reluisant que la station des ménagères attendant leur tour chez l'épicier pour avoir un kilo de sucre.

Mais ainsi les plus belles madames ont conscience de prendre leur part de la gêne générale.

— Nous aussi, nous aurons droit à la « médaille des privations », disait hier, avec fierté, une princesse du « five o'clock » qui avait héroïquement attendu pendant un quart d'heure ses « toasts beurrés ».

#### Le flair du censeur postal

Un de nos lecteurs nous communique deux enveloppes qui lui arrivent de l'étranger.

La première provient de Suisse ; elle a fait le trajet en cinq jours. Elle porte ces mots en suscription :

Offiziershaus-Aarau  
Hauptmann K...

L'enveloppe n'a pas été ouverte. La censure l'a respectée, ayant sans doute deviné qu'elle était expédiée par un officier suisse.

La deuxième lettre vient d'Indochine (possession française), ainsi qu'en témoignent les timbres et cachets de la poste. Elle a mis quarante-cinq jours à parvenir au destinataire. Elle a excité la curiosité de plusieurs censeurs successifs, car l'enveloppe porte une collection de postmarks.

A l'intérieur, une grande quantité de traits au crayon bleu témoignent que les censeurs ont eu le loisir de consacrer leurs facultés d'investigation aux six pages de cette lettre, qui relate les exploits d'un jeune homme de six ans et de sa sœur âgée de dix-huit mois.

#### Mots héroïques

Un de nos confrères, depuis le début de la guerre, s'est fait une spécialité de « mots héroïques de soldats ».

Dernièrement, il apporta à un grand journal du matin une histoire émouvante de poilu blessé à qui une infirmière de-

mande : « Où avez-vous mal ? » A quoi le poilu répond : « J'ai mal à ma France ! »

Or le rédacteur en chef du journal, ayant lu l'article, hocha la tête :

— C'est très bien, dit-il. Mais ça a déjà été fait... Oui, ce mot-là a été servi pendant la guerre de 1870.

— Comme c'est curieux ! fit l'autre... Je croyais l'avoir inventé !

Puis, sans se déconcerter, il retoucha son article dans le sens suivant :

Où avez-vous mal ? demande l'infirmière. Alors, le soldat, qui avait été blessé au bas des reins, répond avec un sourire où tient toute la gaieté gauloise de nos héroïques poilus : « J'ai mal à ma Prusse ! »

Sous cette forme, le mot a eu beaucoup de succès...

## La tenue de ville et les couturiers

La chambre syndicale de la couture parisienne n'est pas contente. Il paraît que la décision de M. Dalimier de ne plus tolérer que la tenue de ville dans les théâtres subventionnés porte à l'industrie parisienne le plus grave préjudice.

— Vous ne pouvez vous imaginer, nous a déclaré M. Aine, président de la chambre syndicale, quelle répercussion la simple fantaisie d'un sous-secrétaire d'Etat peut exercer sur nos affaires ! Les fabricants de tissus et de matières textiles vont en éprouver des pertes sérieuses. Pensez au nombre de mètres de soie, de mousseline, de cachemire et de satin qu'utilisent nos mondaines pour se rendre au théâtre. Les bals et les soirées étant à peu près généralement supprimés depuis la guerre, c'était la unique occasion pour elles de s'habiller avec élégance. Je connais des abonnées de la Comédie-Française qui, tous les mois, inauguraient une robe nouvelle.

— Mais, c'est peut-être cet excès de luxe qui a amené M. Dalimier à sevir ?

M. Aine hausse les épaules :

— Comment peut-on entraver par de pareilles brimades une industrie qui fait vivre des milliers de travailleurs ? Le mauvais goût de certaines dames — une demi-douzaine d'écervelées, pas plus, toutes étrangères — ne saurait valoir à toutes nos Parisiennes un traitement qu'elles n'ont pas mérité. C'est leur faire une injure gratuite que de prendre contre elles une mesure dont le caractère général ne correspond à aucune nécessité. La France a toujours su s'inspirer, dans sa toilette, des circonstances et, si j'ose dire, de la température du moment. Je puis en parler avec quelque compétence : les robes de soirée que nous fournissons depuis le début des hostilités sont, dans leur ensemble, d'un décolleté très sobre et d'une teinte extrêmement discrète. Je le répète, à l'exception de ce quartier d'excentriques qui oubliaient trop facilement qu'elles se trouvaient dans un pays en guerre et qu'elles avaient le devoir d'y respecter la tonalité ambiante, nos clientes se sont montrées parfaites de goût et de mesure.

— En somme, que désirez-vous obtenir ? demandons-nous à M. Aine.

Tous les couturiers parisiens sont d'accord pour réclamer l'abrogation d'une circulaire qui nous fait le plus grand tort sans avantager en rien la tenue générale de la population. Qu'on interdise les couleurs criardes, les tons voyants, les grands décollets, complices d'exhibitions inopportunes, nous y sousscrivons tous sans réserves. Mais qu'on permette la toilette de soirée, sombre, discrète, demi-décolletée. C'est ce que notre personnel, déjà si atteint par les événements, demande instantanément au sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

Dans l'entourage de M. Dalimier, on nous a déclaré qu'une circulaire complémentaire serait probablement publiée la semaine prochaine, qui apporterait quelques atténuations aux précédentes restrictions.

#### A l'instruction

C'est M. Loewel qui assumera la défense de Demay, qui assassina l'inspecteur de police Lugan.

M. Loewel a immédiatement demandé à M. Gilbert, juge d'instruction, d'ordonner l'examen mental de son client.

J'ai tenu à me rendre compte pour juger de bonne foi. J'ai lu une demi-douzaine de feuillets en question. Pour compléter ma documentation, je me suis offert deux exhibitions cinématographiques. Eh bien ! on aura beau me répéter que les peuples ont les gouvernements et les cinémas qu'ils méritent, je persiste à penser que le public français mérite mieux que cela.

Le cinématographe peut être un puissant éducateur sans cesser d'être un divertissement et, ce qui ne gâte rien, un formidable élément de richesse industrielle pour notre pays.

## Il faut en finir avec la Grèce

N'avons-nous pas encore assez parlé de la Grèce, — de la Grèce d'Athènes ? Les Alliés se décideront-ils, enfin, à clore ce chapitre qui, vraiment, dure trop ? Ceux qui ont livré, en Macédoine, leurs armes et munitions aux Bulgares, n'ont pas le droit de s'étonner que l'Entente juge bon de saisir ce qui leur reste de fusils et de canons. Nous n'avons donc qu'à lui appliquer sans phrases les prescriptions élémentaires de toute police : le port d'armes est interdit.

Quelques indésirables ont été éloignés d'Athènes ; il n'était pas difficile de prévoir qu'ils laisseraient des complices derrière eux. Tandis que M. Lambros fait barrière du côté des Alliés, la réalité du pouvoir et la malveillance de l'opposition se concentrent dans le Conseil de la Couronne, ministère constitutionnel où siègent M. Gounaris, le général Yannakitsas, et surtout M. Streit, ce comité secret est permanent.

L'admiral Dartige, cette fois, exige la remise du parti d'artillerie d'Athènes pour le 1<sup>er</sup> décembre, et du reste du matériel de guerre avant le 15. En attendant, il a prohibé tout transport de nature militaire sur les chemins de fer ; il a contraint la police à mettre en liberté trois officiers venizélistes qui avaient été brutallement jetés en prison... De quoi se plaint-il ? M. Lambros est toujours prêt à discuter ; le roi Constantin lui-même le reçoit et s'entretenait longuement avec lui !

Mais les réunions des conspirateurs germanophiles n'ont jamais été plus actives ; un officier connu pour ses opinions allemandes, le colonel Papoulo, vient d'être pourvu d'un commandement important de la garnison d'Athènes ; les journaux gounaristes osent parler d'une résistance par les troupes aux exigences de l'Entente. Persuasions-nous donc que ces gens-là ne seront jamais convertis et renonçons à leur offrir des ultimatums à rallonges. Fort peu intéressés d'ailleurs par leurs querelles domestiques, veillons seulement aux communications du corps interallié.

Louis Bacqué

#### Citations

## L'école du crime

Dans une publication cinématographique, la revue *Hebdo-Film*, M. P. Simonot juge ainsi la campagne de l'*Oeuvre* contre les films policiers :

*Hebdo-Film* s'enorgueillit d'un sous-titre flatteur : « Revue Indépendante et Impartial ». Dussé-je passer pour pessimiste, j'ai idée que ces deux vertus ne courent pas les rues et c'est en leur nom que je demande la permission de faire vibrer une autre cloche au sujet de l'article de tête du dernier numéro.

Sous la signature autorisée de son rédacteur en chef, *Hebdo-Film* prend à partie M. Gustave Téry et le soupçonne de vouloir rosse ses adversaires (en l'espèce, le *Matin* et le *Journal*), sur le dos du Cinéma.

Or, je ne connais pas personnellement M. Téry, mais je lis assidûment *l'Oeuvre* depuis plus de dix ans et je me refuse à admettre que le manque de copie ou le feuilleton du dernier numéro.

Si, au lieu d'être « tournées », les situations palpitantes des *Masques Rouges* et autres *Cercles aux Dents blanches* étaient représentées au théâtre ou au music-hall, l'indignation de M. Téry serait sûrement la même. Ce n'est pas le cinéma qui est visé, ce n'est pas davantage le *Journal* ou le *Matin*, en tant que journaux, et si ces deux grands quotidiens publiaient en feuilleton une œuvre vraiment littéraire dans la forme et éducatrice dans le fond, j'aime à penser que M. Téry, malgré son ire, n'exercerait pas sa verve contre le rez-de-chaussée de ses puissants concurrents.

J'ai tenu à me rendre compte pour juger de bonne foi. J'ai lu une demi-douzaine de feuillets en question. Pour compléter ma documentation, je me suis offert deux exhibitions cinématographiques. Eh bien ! on aura beau me répéter que les peuples ont les gouvernements et les cinémas qu'ils méritent, je persiste à penser que le public français mérite mieux que cela.

Le cinématographe peut être un puissant éducateur sans cesser d'être un divertissement et, ce qui ne gâte rien, un formidable élément de richesse industrielle pour notre pays.

## Les droits d'auteur et la guerre

La guerre est cas de force majeure qui délie les impériaux et directeurs de théâtres ou tournées de tout contrat avec la Société des auteurs. C'est ce qui semble résulter de l'arrêt rendu hier par la 8<sup>e</sup> chambre de la Cour, présidée par M. Monier.

# L'ŒUVRE des Réfugiés

## LA CORRESPONDANCE avec les régions envahies

Au moment où le Parlement s'occupe de la réparation des dommages de guerre et des indemnités qui seront accordées à nos compatriotes des régions envahies qui ont tant souffert et souffrent tant encore de la guerre, il n'est peut-être pas inutile de rechercher ce que nous pouvons faire pour eux dès à présent. Nos compatriotes supportent leurs épreuves avec un admirable courage ; ils souffrent surtout du manque de nouvelles de leurs fils, frères, maris qui se battent sur le front français, de leurs femmes, filles ou mères réfugiées parmi nous. Ne peut-on leur en donner pour alléger leur peine ? C'est toute la question de la correspondance avec les régions envahies qui se pose.

Au début des hostilités, jusqu'au milieu de 1915 approximativement, il n'y eut aucun moyen officiel de communiquer avec les régions envahies. Les particuliers se servaient des neutres pour envoyer de leurs nouvelles aux leurs résidés de l'autre côté du front. Des philanthropes, des sociétés internationales (Croix-Rouge, Société internationale féministe) et aussi des agences louche s'improvisèrent intermédiaires. Les lettres arrivaient... ou n'arrivaient pas.

En août 1915, le ministère des Affaires étrangères annonce à grand fracas dans tous les journaux qu'il va être en mesure de donner aux personnes qui en feront la demande des renseignements sur les familles restées en pays envahi. Il utilisera pour ce faire les bons offices de l'ambassade d'Espagne. Dès le lendemain, les demandes affluent par centaines de mille, le ministère se déclare submergé ! Quant aux réponses, on les attend encore... Du moins, la plupart de nos réfugiés ou de nos soldats du Nord n'ont plus jamais entendu parler du ministère en question et de ses renseignements.

Citons, cependant, une des rares réponses envoyées par les Affaires étrangères : elle est typique :

"M. B..., ancien magistrat, avait demandé en septembre 1915 des nouvelles de sa femme, restée dans une ville du Nord, auprès de sa mère malade ; en avril 1916 (sept mois après), le ministère lui faisait savoir que Mme B... avait quitté la ville du Nord par un train d'évacués. Or, cette dame avait, dès Noël 1915, rejoint son mari à Paris et était auprès de lui depuis plus de trois mois. Le renseignement était exact, comme on voit, mais tardif."

Les intéressés ne recevaient aucun renseignement par le ministère des Affaires étrangères (ou en recevant avec six mois de retard) continuèrent donc à s'adresser aux neutres pour correspondre avec les régions envahies et envoyèrent par la Hollande ou la Suisse des lettres qui arrivèrent tant bien que mal à leur destination.

Mais cette correspondance adressée à des personnes en contact direct avec l'ennemi présentait un réel danger, on savait que, parmi des milliers de lettres inoffensives et anodines, il pouvait s'en glisser d'autres contenant des renseignements d'espionnage et que certains agents de l'Allemagne, sous

couleur de correspondance avec des parents plus ou moins réels, envoyait en réalité de véritables petits rapports aux états-majors allemands (soit par mots convenus, soit par le procédé de la grille, soit de toute autre manière).

C'est alors que le ministère de l'Intérieur institua un service de correspondance avec les régions envahies. A partir du mois d'avril 1916, il faut envoyer au ministère de l'Intérieur une carte contenant vingt mots et c'est ce ministère qui se charge de la transmission aux destinataires ; on ne peut envoyer plus d'une carte tous les deux mois ; ces cartes sont distribuées dans les mairies pour les civils, dans les dépôts pour les militaires.

Tout autre mode de correspondance est désormais interdit et on retourne aux expéditeurs les lettres qu'ils adressent aux pays neutres pour être transmises de l'autre côté du front.

Voilà sur quelles bases fonctionne (?) le système actuellement en vigueur. Nous serons permis de formuler quelques critiques ?

Il semble d'abord qu'une carte tous les soixante jours soit réellement peu, d'autant que cette carte ne doit contenir que vingt mots. Mais s'il n'y avait que cela, aucun réfugié, aucun poilu du Nord ne protestera.

Les réfugiés qui demandent des cartes dans les mairies sont reçus avec la discourtoisie habituelle. Après des heures d'attente et des formalités innombrables, on leur délivre, outre des grossières, une carte.

Dans les dépôts, autre chanson : boursons-nous à dire que certains dépôts ayant à l'effectif environ 500 hommes des régions envahies se sont vu allouer... cinquante cartes !

Enfin, l'heureux mortel possesseur d'une carte rédige son message — nous allions dire son télégramme. Il l'envoie au ministère de l'Intérieur, au service spécial de correspondance avec les régions envahies ; puis il attend, il attend. Il attend toujours. Qu'il se rassure, il y a quatre-vingt-dix chances sur cent pour qu'il ne reçoive jamais de réponse ! Peut-être même sa carte restera-t-elle au ministère de l'Intérieur, car nous savons ; en effet, que des cartes envoyées aux fins de transmission en avril y étaient encore en septembre, et y attendaient sans doute la fin des hostilités ! Sur plusieurs millions de cartes envoyées, il n'est pas revenu plus de quelques milliers de réponses, et encore !

Comment cela se fait-il ? Il y a deux causes possibles :

1° L'incurie des agents du service ;  
2° Le débordement du susdit service et le manque de main-d'œuvre.

Nous ne ferons pas à M. le ministre de l'Intérieur et à ses subordonnés l'injure d'examiner la première cause : ils sent trop consciens de leurs devoirs et trop pitoyables à la navranteangoisse de nos compatriotes restés de l'autre côté du front pour ne pas apporter tous leurs soins et toute leur activité à la transmission de nouvelles impatiemment attendues...

Le service est donc débordé et manque de main-d'œuvre ! Non ? C'est une plaisanterie, n'est-ce pas ? S'il en est ainsi pourquoi ne pas y appeler quelques centaines de 300.000 auxiliaires qui pourraient leur varices dans des dépôts de province et passer leurs journées à ramasser les feuilles mortes dans la cour du quartier et à jouer à la manille ?

Qui attend-on pour demander des volontaires civils, même ? Il s'en présentera.

D'un côté, défense absolue de communiquer par les neutres, et de l'autre... un service inexistant !

Quel est le résultat de cet état de choses ? c'est d'encourager certaines personnes à faire passer quand même en Suisse et en Hollande des lettres que ne voient ni la censure, ni le ministère — et nous savons que cela se fait.

Que faire donc ? Faire fonctionner le service. Au besoin créer un office central de correspondance avec les régions envahies, dirigé non par un homme politique, mais par un homme énergique et intelligent, qui saura trouver des collaborateurs. Et s'il faut de l'argent, les intéressés paieront encore volontiers 6 francs par carte ; ils estimeront que ce n'est pas acheter trop cher le bonheur d'être rassuré sur le compte des leurs pour lesquels ils tremblent — pensez-y, monsieur le ministre de l'Intérieur — depuis plus de deux ans !

François Lebon

## Faudra-t-il se faire blanchir à Londres ?

### Au syndicat de la blanchisserie on envisage la fermeture

Un vieux proverbe du Nivernais dit : « Linge propre vaut mieux que bon dîner ». Allons-nous à la fois être privés de bon dîner et de linge propre ? Nous faudra-t-il, du même coup, renoncer aux entremets sucrés et aux chemises blanches ? Autant le public a accepté avec résignation les sacrifices qu'on réclamait de son estomac, autant il trouverait pénible ceux qu'on imposerait à son hygiène. Et c'est pourtant le sort qui nous menace.

Le Syndicat de la Blanchisserie, où nous sommes rendu dans l'espoir d'obtenir quelques rassurantes déclarations, on n'a pu malheureusement que confirmer nos craintes.

Une double pénurie, nous y a-t-on dit, sévit dans la blanchisserie : celle du charbon et celle de la main-d'œuvre. Notre personnel, vous le savez, se recrute principalement chez les femmes. Une ouvrière, chez nous, gagnait trois ou quatre francs par journée. Ce n'était certes pas le Pérou, mais, dans notre corporation, on savait se contenter de ces salaires.

— Et le charbon ?  
— C'est sûrement ce qui nous manquera le plus. La pauvreté de personnel, nous accroissons au rûgeur y remédier en redoublant de la force et d'activité. On n'est pas fier dans la blanchisserie et tout le monde s'y sera mis galement. Mais notre bonne volonté s'épuise devant une circonstance contre quoi nous ne pouvons rien : nous sommes sur le point de manquer de charbon et cela va nous réduire à la fermeture.

— A moins que...  
— Évidemment, à moins que le gouvernement ne prenne dans le plus bref délai les mesures nécessaires pour assurer notre ravitaillement en charbon. Hélas ! voilà déjà plusieurs semaines que nous nous sommes adressés aux pouvoirs publics sans pouvoir rien en obtenir. Il nous faudra bien nous incliner devant l'inévitable. Ce sera certainement navrant, car Paris se privera beaucoup moins aisément de linge propre que d'électricité ou de pâtisserie.

Il est à souhaiter que les mesures demandées par le Syndicat de la Blanchisserie ne se fassent plus attendre longtemps. Une réunion des blanchiseurs de Paris et de la banlieue aura lieu dimanche prochain, à la mairie du quatrième arrondissement. Leurs doléances s'y préciseront.

**Etudes Secondaires complètes chez soi**

**ECOLE UNI**

VERSELE par R. Chardin de Paris.

posés à mettre leurs mains dans celles de ces messieurs du Cercle Jeanné-d'Arc, oublieux de toute querelle antérieure et sacrifiant tous leurs dissensments sur l'autel de la Patrie.

Il invite M. Pessuguet et Scipion à déjeuner chez lui, où ils devaient rompre le pain en compagnie du sous-préfet et de M. Arthème Boukoumoi, du Club Voltaire.

C'est au cours de ce déjeuner que M. Boukoumoi, parlant du grand concert qu'on allait organiser, et dont il était très qualifié pour diriger la partie artistique (tout Ribérou reconnaissait, en effet, à M. Boukoumoi un remarquable talent de fin diseur dans le monologue comique), lança, sans malice aucune, cette phrase :

— Mlle Mistinguette ne pourra nous refuser son concours, puisque nous avons le honneur de la posséder dans nos murs.

Il avait dit ça en toute candeur, à propos de parler. M. Boukoumoi espérait seulement se rapprocher un peu de la séduisante Mistinguette, et peut-être, grâce à la promesse des coulisses...

A la phrase de M. Boukoumoi, tous les regards se concentrèrent sur Scipion.

Scipion toussa, eut l'air de ne pas comprendre, et fit une remarque judicieuse sur le beau temps qu'il avait fait toute la matinée. Sur la chaleur qui menaçait pour l'après-midi.

Mais notre gaffeur eut le bon goût d'insister.

— Je suis sûr, dit-il, que si M. Bor... je veux dire M. Pégoulade, veut bien joindre ses instances à nos supplications auprès de la charmante divette...

Scipion eut la sensation qu'il tombait dans un abîme.

— Hein ! Quoi ! Vous voudriez ? dit-il... Mais je ne connais pas cette dame... Et puis, quand bien même je la connaîtrais, à quel titre ?

Tous les convives répondirent à la fois : — C'est pour nos braves soldats !

— Et songez quel clou !

— Mlle Mistinguette, une des gloires de la capitale, dans notre sous-préfecture !

— On viendra, pour l'entendre, de Saint-Martin-du-Palmarat.

— La recette sera formidable.

— Et que de chapeaux de paille !

— Monsieur Boris Marrès... certes, nous comprenons tout ce que la situation peut avoir de délicat pour vous... Mais il s'agit de la France et nous comptons sur votre grand cœur.

Que vouliez-vous que fit notre pauvre Scipion ? Il était pris. Il n'y avait plus moyen de reculer... Ce n'était pas à l'instinct précis où le président du Club Voltaire mettait sa main droite dans la loyale main du président du Cercle Jeanné-d'Arc, ce n'était pas le soir même où ces deux établissements rivaux n'allaien plus avoir qu'une même pensée et un même cœur, que Scipion allait se dérober devant le devoir sacré et ne rien faire pour l'Union Sacré-Ribéroulaise et le Chapeau de Paille Poilu.

Il fut beau.

— Messieurs, je parlerai à cette dame.

Tout ce que mon cœur et mon génie pourront me suggérer d'arguments touchants, définitifs, préemptoires, je le déposerai aux pieds de Mlle Mistinguette... Oui, messieurs ; je lui dirai, je lui dirai même verbalement tout ce que je viens de vous dire.

Les convives étaient si émus qu'ils ne remarquaient pas que M. Boris Marrès parlait comme un gendarme.

Scipion, le soir même, se rendait donc à l'hôtel du Tour-de-Ville. Et nous reprenons notre récit au point même où nous l'avons interrompu pour vous donner cette explication logique et nécessaire.

— Toi, enfin ! s'écria Mme Foutriquet en voyant Scipion entrer dans sa chambre... Je crovais que tu ne viendrais jamais... Figure-toi, je m'imaginais qu'ils t'avaient assassiné.

— Ce n'est pas ça... Ils espéraient que tu voudrais bien y prendre part... comme chanteuse.

— Hein ?

— Puisqu'ils croient que tu es Mistinguette.

— Qui ça ? demanda Scipion avec les marques de la plus entière candeur.

— Les conspirateurs...

— Quels conspirateurs ?

Notre Scipion, est-il utile de vous l'expliquer, avait complètement oublié l'histoire de brigands qu'il avait racontée, quarante-huit heures plus tôt, à cette naïve Irma. Et c'est elle qui lui en rappela le scénario.

— Tu sais bien... le complot... Les hommes masqués ; la sous-préfecture qui saute... Boum !... Les pompiers... Oh ! j'ai eu peur que les conspirateurs, l'ayant découvert, ne t'aient tué à coups de poingard et jeté dans le fleuve.

— Ah ! s'il ne s'agissait que de cela ! fit Scipion avec insouciance.

Scipion était évidemment sincère. Et Mme Foutriquet le contempla avec admiration.

— De quoi s'agit-il ?

— Il s'agit... Figure-toi que ces idiots-là...

— Quels idiots ? Les conspirateurs ?

— Oui... Non... Enfin les gens de Ribérou. Ils te prennent pour Mistinguette.

— Qui ? Moi !

— Oui.

— Ah ! par exemple !... Qu'est-ce qui t'a bien pu leur raconter ça ?

— Je n'en ai pas la moindre idée, répondit Scipion avec conviction... Et avec ça, ils te prennent pour ma maîtresse...

— Oh ! mon cheri, quant à cela...

— Enfin, ils organisent un concert... Et ils espèrent...

— Que je prendrai des billets ? Bien volontiers, pourvu qu'ils ne soient pas trop chers...

— Ce n'est pas ça... Ils espèrent que tu voudras bien y prendre part... comme chanteuse.

— Hein ?

— Puisqu'ils croient que tu es Mistinguette.

— Qui ? Moi !

— Mais il faut leur dire que je ne suis pas Mistinguette.

— Pas possible. Je ne veux pas les contrarier. Dans ma situation... Je suis obligé de les ménager... Enfin, j'ai promis que tu accorderas ton concours gracieux à cette manifestation artistique et charitable.

— Tu es fou !

— Si tu m'aimes...

— Scipion, peux-tu en douter ?

— Alors, tu vois bien qu'il faut que tu chantes.

— Mais, je ne sais pas chanter ! Je n'ai jamais su.

— Mistinguette non plus ; et, tu vois, ce n'est pas empêché d'avoir un joli succès dans le monde.

— C'est qu'elle a des gestes...

— Toi aussi, tu as des gestes...

— Tais-toi !... Et puis, je n'en sais pas, de chansons. Je ne sais que Les Rives du Tage.

— Bravo, très bien ! tu leur chanteras Les Rives du Tage.

— C'est tellement chaste... Je l'ai apprise au couvent.

— Ça ne fait rien. Tu es Mistinguette.

Tu peux leur chanter des cantiques ; tout le monde y découvrira des polissonnades.

On se tordra aux Rives du Tage.

# De minuit à 6 heures

LE ROLE DE LA MARINE

## POUR UNE ACTION ÉNERGIQUE

Une réunion du monde des affaires aura lieu vendredi à Londres

On mande de Londres que les hommes d'affaires de la Cité doivent se réunir demain pour réclamer de l'Amirauté britannique une action navale énergique.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

1<sup>e</sup> Examen de l'état de la puissance navale du pays en ce qui concerne la protection des transports des puissances alliées ;

2<sup>e</sup> Nécessité d'un blocus plus étroit et plus efficace de la mer du Nord et de la Baltique.

La connaissance des affaires que possèdent les personnalités qui prendront part à cette réunion et l'indignation soulevée dans le monde par la situation économique actuelle donnent une grande importance à cette manifestation.

### Remaniement du haut commandement

Le gouvernement semble avoir voulu, d'ailleurs, prévenir ces réclamations.

M. Balfour, premier lord de l'Amirauté, a annoncé hier, aux Communes, que l'amiral sir Henry Jackson, premier lord naval, était nommé président du Collège royal naval de Greenwich.

L'amiral Jellicoe lui succède comme first sea-lord.

L'amiral Beatty assumera le commandement de la grande flotte.

### Au Conseil supérieur de l'Amirauté

M. Balfour, répondant à diverses questions, a déclaré que d'autres changements auront lieu dans le Conseil supérieur de l'Amirauté et dans le commandement supérieur de la flotte, et qu'ils seront annoncés en temps voulu.

### AU DERNIER MOMENT

## le kaiser lâche son complice

Il n'assistera pas aux obsèques de François-Joseph

Guillaume II n'assistera pas aux obsèques de son vieux complice François-Joseph. Il s'est rendu à Vienne mardi matin et il en est reparti le soir même, pour Berlin, après avoir déposé une couronne au pied du cercueil de l'empereur. Ce seraient sur les conseils de son médecin qu'il aurait renoncé à prendre part à la cérémonie. Ce n'est pas que l'éruption puisse lui être funeste, mais il souffre d'un refroidissement et il lui faut se garder des intempéries.

La population de Vienne se montre très désappointée de ce brusque départ et ne croit pas du tout à cette histoire de rhume qui a été invoquée pour expliquer la brièveté du séjour. Elle croit plutôt que l'empereur d'Allemagne craignait un attentat. Cinq personnes seulement, en effet, furent autorisées à le voir dans la capitale autrichienne.

On annonce, d'autre part, que, dans son testament, François-Joseph a légué un million de couronnes à Katherine Schratt, l'ancienne actrice du Burg-Theater, qui était depuis longtemps son amie. Il a laissé la même somme à sa petite-fille, la princesse Elisabeth Windischgraetz. D'autres legs ont été également faits à ses petits-enfants, fils et filles de la princesse Gisèle de Bavière et de l'archiduchesse Valérie.

## La mobilisation civile en Allemagne

### La question devant le Reichstag

Les Dernières Nouvelles de Bâle annoncent que le Centre a déposé à la commission du budget du Reichstag une motion demandant que les détails d'exécution de la loi sur le service auxiliaire national soient fixés par le Conseil fédéral seulement après approbation de la commission du budget, et que la date à laquelle la loi cessera d'être en vigueur soit fixée non par le Conseil fédéral, comme le prévoit le projet, mais par le Reichstag.

Les représentants des partis du Reichstag, à l'exception du petit groupe des dissidents de la « communauté socialiste du travail », ont eu, le 26, une conférence avec les représentants du gouvernement au sujet de la loi sur le service auxiliaire national. Le général von Greener assistait à cette conférence, qui s'est prolongée tard dans la nuit. On a cherché, mais on n'est pas encore arrivé à établir l'accord entre les désirs des députés et ceux du gouvernement.

## GRÈVE DES MINEURS EN AUSTRALIE

Londres, 29 novembre. — On mande de Melbourne qu'un grave différend a surgi entre les mineurs et les propriétaires de mines. M. Hughes a nommé un tribunal composé d'un président et de trois membres de chacun des deux partis en vue d'arriver à un compromis. La grève est déclarée, mais on croit que, dès que les propriétaires auront concedé la journée de huit heures, le travail sera repris.

La première réunion du tribunal aura lieu mardi à Sydney. Les représentants des mineurs ayant demandé le temps nécessaire pour consulter les grévistes, M. Hughes a refusé et déclaré que si les représentants des mineurs n'approuvent pas la formation du tribunal, ce dernier siégera sans eux.

### La fourragère

La fourragère a été conférée par le général commandant en chef des armées françaises, au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs qui, déjà cité à l'ordre du jour le 4 septembre 1915, a été l'objet d'une nouvelle et glorieuse citation le 23 novembre dernier.

LA SITUATION EN GRÈCE

## L'ULTIMATUM DES ALLIÉS

Le président du Conseil hellénique confère avec les représentants de l'Entente

Nous avons annoncé, hier, que l'amiral Dartige du Fournet, commandant en chef des forces navales alliées de la Méditerranée, avait remis au gouvernement hellénique un ultimatum pour la remise du matériel de guerre demeuré en possession de la Grèce après la livraison aux Germano-Bulgares des armes et des munitions qui se trouvaient tant à Rupe qu'à Cavalla.

Le délai fixé par l'amiral courra du 1<sup>er</sup> au 12 décembre.

M. Lambros, président du Conseil, a eu, à ce sujet, lundi après-midi, une importante conversation avec M. Guillemin et Sir Francis Elliott, ministres de France et d'Angleterre à Athènes.

Rien n'a transpiré sur cet entretien. Cependant dans les cercles diplomatiques et politiques, on se montre très optimiste.

## NOUVELLES DIVERSES

Londres, 29 novembre. — M. Asquith, qui souffre d'un mal de gorge, n'a pu assister aujourd'hui à la séance de la Chambre des Communes.

Berne, 29 novembre. — A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire du Chancelier une manifestation publique a eu lieu. M. de Bettmann-Schmid a été acclamé.

Bloemfontein, 29 novembre. — M. Martin Stein, ancien président de la république d'Orange, est mort subitement pendant qu'il prononçait un discours devant un congrès de femmes.

Rome, 29 novembre. — Le roi George ayant confié au roi d'Italie la grand-croix de l'ordre militaire du Bain, l'ambassadeur d'Angleterre s'est rendu sur le front et a remis la décoration à Cadorna.

Ancone, 29 novembre. — Le nommé Giuseppe Larizza, condamné à mort pour espionnage par le tribunal militaire, a été fusillé ce matin.

Rio-de-Janeiro, 29 novembre. — Pendant une représentation au théâtre du Phénix, l'amiral Baptista Franco a tiré un coup de revolver sur M. Carlos Araújo Silva, fils du vicomte Silva, et l'a tué. Ce drame est dû à des affaires intimes.

La vapeur américaine torpillée Washington, 29 novembre. — Le consul américain à Valence a fourni au département d'Etat un rapport sur la perte du steamer.

Comme il n'y a pas eu de pertes de vies humaines, la question des indemnités sera réglée par la voie diplomatique.

### Bateaux coulés

Le paquebot Karnal, des Messageries Maritimes, le vapeur espagnol Lucienne, le vapeur norvégien Perra, les vapeurs anglais King-Malcolm, Molysburgh, Maude et Larsen, et le vapeur grec Margarita ont été coulés par des sous-marins. Tous les passagers ont été sauvés.

## LA GUERRE SOUS-MARINE

### Le vapeur américain torpillé

Washington, 29 novembre. — Le consul américain à Valence a fourni au département d'Etat un rapport sur la perte du steamer.

On estime que le cas de ce vapeur est similaire à celui du William-Frye.

Comme il n'y a pas eu de pertes de vies humaines, la question des indemnités sera réglée par la voie diplomatique.

### Dans les secteurs de Gorizia et sur le Carso

Rome, 29 novembre. — Commandement suprême. — Tout le long du front, habituellement les actions d'artillerie, plus vives toutefois dans la zone est de Gorizia, malgré un mauvais temps persistant.

Par des tirs ajustés, nous avons dérangé les mouvements des troupes ennemis dans le Talkei Frigido (Vippacco).

Sur le Carso, les travaux de renforcement se sont activement poursuivis.

Nos tirs efficaces de barrage et les actions harcelantes de nos patrouilles ont entraîné toute activité dans le camp ennemi.

CADORNA.

LA MARCHE SUR BUCAREST

## L'avance austro-allemande continue en Valachie

FRONT NORD ET NORD-OUEST. — Communiqué roumain. — Intenses bombardements d'artillerie sur tout le front. Une attaque ennemie, dans la vallée de la Prahoua, a été repoussée.

FRONT OUEST. — Communiqué roumain. — La situation est sans changement.

Communiqué russe. — En Valachie occidentale, les Roumains reculent vers l'Est.

Le soir du 27 novembre, l'ennemi est parvenu à la ligne Darmanechi, Dargany, Watasechti, Kostechti et Owerou. L'ennemi a occupé Urojnovia, Topor, Vierou et Skobzec, près de Giurgiu. Dans cette direction, l'ennemi s'est avancé sur la chaussée jusqu'à Komlougovene.

FRONT SUD. — Communiqué roumain.

— Le long du Danube, fusillades et canonnades surtout vers Oitenitz.

En Dobroudja, la situation n'a pas changé.

Communiqué russe. — En Dobroudja, fusillade et duels d'artillerie.

## Canonnades autour de Gorizia et sur le Carso

Rome, 29 novembre. — Commandement suprême. — Tout le long du front, habituellement les actions d'artillerie, plus vives toutefois dans la zone est de Gorizia, malgré un mauvais temps persistant.

Par des tirs ajustés, nous avons dérangé les mouvements des troupes ennemis dans le Talkei Frigido (Vippacco).

Sur le Carso, les travaux de renforcement se sont activement poursuivis.

Nos tirs efficaces de barrage et les actions harcelantes de nos patrouilles ont entraîné toute activité dans le camp ennemi.

CADORNA.

AU NORD DE MONASTIR

## Les Alliés progressent toujours

### L'ennemi résiste désespérément

Communiqué officiel de l'armée d'Orient.

— Sur la rive gauche du Vardar, les troupes britanniques ont réussi un coup de main sur une tranchée ennemie au nord-est de Machuchovo.

A l'est de la Cerna, les troupes serbes ont brillamment levé une hauteur au nord-ouest de Grunista et s'y sont maintenues malgré les furieuses contre-attaques lancées par les Germano-Bulgares, qui ont subi de lourdes pertes sans obtenir aucun résultat.

Dans la région au nord-est de Monastir, nos zouaves, poursuivant leurs succès, ont conquis, de haute lutte, un piton à l'est de la côte 1050.

Au nord-ouest de Monastir, des combats violents sont en cours. Nos troupes progressent vers la côte 1248, que l'ennemi défend avec un acharnement extrême.

Les troupes italiennes progressent également dans la région montagneuse du Crezna-Stena.

SCALA.

Une grande agitation règne actuellement dans les milieux politiques. Une divergence de vues entre le premier ministre Yuan Chi-jui et le ministre de l'intérieur, Sun Hung-yi, menace de bouleverser tout le cabinet.

A la suite de ce désaccord, un décret présidentiel a été publié enregistrant la démission de Sun Hung-yi, mais on croit que le premier ministre parlera aussi et que Hsu Chin Chang, ancien grand-secrétaire, sera choisi pour former un nouveau ministère.

10 heures 50

Rien à signaler en dehors d'un bombardement ennemi intermittent dans la région de Gueudecourt et au sud d'Arras, et d'une grande activité de mortiers de tranchée dans les secteurs de Fauquissart et de Neuve-Chapelle.

21 heures

Un coup de main tenté ce matin par les Allemands au sud de Neufchâtel et une attaque à la grenade prononcée par eux à l'est de Carency ont été également repoussées.

Deux raids exécutés avec succès à l'est d'Ypres nous ont valu vingt et un prisonniers. L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui de l'activité vers Gueudecourt et de part et d'autre de l'Ancre. Nous avons bombardé les lignes allemandes du bois de Biez et du nord-est d'Armentières.

22 heures

Un raid effectué par les Allemands au sud de Neuve-Chapelle et une attaque à la grenade prononcée par eux à l'est de Carency ont été également repoussées.

Deux raids exécutés avec succès à l'est d'Ypres nous ont valu vingt et un prisonniers. L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui de l'activité vers Gueudecourt et de part et d'autre de l'Ancre. Nous avons bombardé les lignes allemandes du bois de Biez et du nord-est d'Armentières.

23 heures

Un raid effectué par les Allemands au sud de Neuve-Chapelle et une attaque à la grenade prononcée par eux à l'est de Carency ont été également repoussées.

Deux raids exécutés avec succès à l'est d'Ypres nous ont valu vingt et un prisonniers. L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui de l'activité vers Gueudecourt et de part et d'autre de l'Ancre. Nous avons bombardé les lignes allemandes du bois de Biez et du nord-est d'Armentières.

24 heures

Un raid effectué par les Allemands au sud de Neuve-Chapelle et une attaque à la grenade prononcée par eux à l'est de Carency ont été également repoussées.

Deux raids exécutés avec succès à l'est d'Ypres nous ont valu vingt et un prisonniers. L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui de l'activité vers Gueudecourt et de part et d'autre de l'Ancre. Nous avons bombardé les lignes allemandes du bois de Biez et du nord-est d'Armentières.

25 heures

Un raid effectué par les Allemands au sud de Neuve-Chapelle et une attaque à la grenade prononcée par eux à l'est de Carency ont été également repoussées.

Deux raids exécutés avec succès à l'est d'Ypres nous ont valu vingt et un prisonniers. L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui de l'activité vers Gueudecourt et de part et d'autre de l'Ancre. Nous avons bombardé les lignes allemandes du bois de Biez et du nord-est d'Armentières.

26 heures

Un raid effectué par les Allemands au sud de Neuve-Chapelle et une attaque à la grenade prononcée par eux à l'est de Carency ont été également repoussées.

Deux raids exécutés avec succès à l'est d'Ypres nous ont valu vingt et un prisonniers. L'artillerie ennemie a montré aujourd'hui de l'activité vers Gueudecourt et de part et d'autre de l'Ancre. Nous avons bombardé les lignes allemandes du bois de Biez et du nord-est d'Armentières.

27 heures

Un raid effectué par les Allemands au sud de Neuve-Chapelle et une attaque à la grenade prononcée par eux à l'est de Carency ont été également repoussées.